



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf  
Séance du lundi 12 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le douze septembre à 19h30,

Le conseil municipal de la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc CHANUT, Maire.

<p><b><u>Etaient présents :</u></b> BASSEUIL Roland, BRESCIANI Pascal, BUTTET Frédéric, CHANUT Jean-Luc, CORRE Michelle, DESBROSSES Dominique, GROUILLER Sébastien, JONON Corinne, , LAMBOROT Cécile, LAROCHE Lucas, MARTIN Claire.</p> <p><b><u>Etaient absents excusés :</u></b> LABOURET Christian, ayant donné pouvoir à CHANUT Jean-Luc RENAUX Cécile, ayant donné pouvoir à LAMBOROT Cécile</p> <p><b><u>Secrétaire de séance :</u></b> LAMBOROT Cécile</p> <p><b><u>Secrétaire de Mairie :</u></b> BONNETAIN Ingrid</p>	<p>Nombre de membres en exercice : 13</p> <p>Nombre de membres présents : 11</p> <p>Nombre de suffrages exprimés : 13</p> <p>VOTES : Contre : 0 Pour : 13 Abstention : 0</p> <p>Date de convocation : 06/09/2022</p>
--	--

**OBJET : DELIBERATION**  
**Relative à la demande de l'association « La Marmite » pour une mise à disposition de la Maison des P'tits Loups dans le cadre de leur opération « Parents Sortez ».**

Le Maire indique au conseil municipal que l'association La Marmite souhaiterait mettre en place une opération « Parents Sortez » et sollicite de la commune la mise à disposition de la Maison des P'tits Loups.

Cette opération consisterait en la garde d'enfants de 9 mois à 12 ans un vendredi soir dans le mois (sauf juillet et aout) de 19h à 23h.

**Le bâtiment n'étant pas homologué pour l'accueil des tous petits, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas mettre à disposition la Maison des P'tits Loups pour cette opération.**

Le conseil municipal trouve néanmoins l'idée intéressante mais pense qu'il serait plus opportun d'expérimenter un mode garde au domicile des parents avec des baby-sitters formés.

Fait à St Maurice Les Châteauneuf, le 12 septembre 2022  
Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

  
Le Maire,  
Jean-Luc CHANUT